



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le mardi 10 novembre 2020

L'industrie des télécoms se mobilise de manière exceptionnelle pour déployer les réseaux fixes et mobiles et participe activement à la relance économique de notre pays

Les opérateurs de téléphonie mobile se sont engagés depuis près de deux ans et demi dans l'accord du New Deal Mobile afin d'apporter la 4G à l'ensemble des Français.

Ainsi, la 4G doit être généralisée sur le réseau en propre de chaque opérateur d'ici la fin de l'année 2020 : **les opérateurs avaient, au 1^{er} novembre, déjà basculé près de 98% de leurs sites en 4G.**

De plus, les opérateurs doivent avoir basculé l'intégralité des sites situés dans les zones blanches actuelles en 2022 – dont 75% d'ici fin 2020. Au 1^{er} novembre, les opérateurs avaient basculé 68% de ces sites.

Par ailleurs, la couverture sera améliorée sur les axes routiers prioritaires et sur les axes ferroviaires. Les opérateurs se sont engagés dans un ambitieux programme de construction de nouveaux pylônes mutualisés au travers du dispositif de couverture ciblée qui permet aux élus locaux d'identifier les zones prioritaires à couvrir. **Ainsi, 462 pylônes ont d'ores-et-déjà été construits au titre de ce nouveau dispositif, qui s'étendra jusqu'en 2027.**

Le New Deal Mobile est donc une réalité sur le terrain, les opérateurs sont tous mobilisés pour atteindre cet objectif. Il a certes été ralenti pendant la crise sanitaire mondiale mais les opérateurs et leurs techniciens ont continué, dans la mesure du possible, à déployer notamment durant le premier confinement. Des sites mobiles ont ainsi été construits et, contrairement à d'autres secteurs économiques qui étaient complètement à l'arrêt, l'industrie des télécoms a démontré pendant la crise sanitaire et encore plus ces dernières semaines sa capacité à maintenir l'activité pour atteindre les objectifs fixés.

La FFTélécoms et ses membres ont organisé plusieurs inaugurations de sites mobiles 4G ces dernières semaines dans les départements du Doubs, du Var, de l'Ariège et de la Vendée par exemple, qui illustrent la réalité des déploiements. L'implication des collectivités et des élus locaux, des équipes projet sur le terrain, en lien avec l'ensemble des acteurs, est l'une des clés de la réussite de ce programme.

Avec ce deuxième confinement, notre industrie a pu démontrer une nouvelle fois son aptitude à réagir rapidement en poursuivant les déploiements des réseaux fixes et mobiles. Notre détermination à accompagner les Français s'illustre également avec le maintien de nos boutiques qui restent ouvertes durant cette période compliquée.

Les réseaux mobiles se sont révélés indispensables au bon fonctionnement du pays pendant les périodes de confinement. C'est en effet grâce aux réseaux télécoms que les Français peuvent communiquer, télétravailler, poursuivre l'éducation à la maison et s'informer.

La mobilisation exceptionnelle des opérateurs s'est faite aussi en solidarité avec la filière industrielle, les sous-traitants et fournisseurs. La FFTélécoms souligne cette solidarité inédite des opérateurs de téléphonie mobile et rappelle le rôle fondamental de l'industrie des télécoms dans la relance économique de notre pays. Notre secteur investit plus de 10 milliards par an pour déployer ses réseaux fixes et mobiles.

Cette mobilisation collective s'inscrit dans l'arrivée prochaine de la technologie 5G, qui sera essentielle pour la compétitivité de nos entreprises, en leur permettant de se moderniser.

La Fédération Française des Télécoms qui contribue au comité de filière relatif aux infrastructures numériques, veillera à ce que la 5G soit un élément clé du développement de nos entreprises et permette de conserver et développer leurs emplois, dans le cadre du plan de relance du Gouvernement. A ce titre, plusieurs projets de plateformes de développement sont soutenus par le Comité de filière.

Les fréquences 5G vont être attribuées le 18 novembre prochain par le régulateur et les services vont pouvoir être lancés dans les prochaines semaines par les opérateurs. L'information et l'échange avec les maires est une étape capitale du déploiement de la 5G, notamment dans le cadre de l'engagement des opérateurs à fournir systématiquement un dossier d'information aux maires, quelle que soit la fréquence utilisée et les modalités de sa mise en œuvre.

La Fédération Française des Télécoms, dans un souci de transparence et de pédagogie, a mis en ligne sur son site internet :

- Un compteur national pour suivre l'évolution des déploiements mobiles ;
- Une plaquette pédagogique sur les grandes étapes de déploiement d'un site mobile depuis la loi ELAN (Évolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) à destination des élus locaux et parlementaires.